

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA  
COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES  
ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE  
L'OCEAN ATLANTIQUE



COMHAFAT/ATLAFCO

MINISTERIAL CONFERENCE ON  
FISHERIES COOPERATION AMONG  
AFRICAN STATES BORDERING THE  
ATLANTIC OCEAN



**Rapport de l'Atelier Consultatif sur**

**LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE  
POUR LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES  
HALIEUTIQUES PARTAGEES EN AFRIQUE**

**Nairobi, 16-19 avril 2018**

# **LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES PARTAGÉES EN AFRIQUE**

## **CONTEXTE**

L'objectif global de la consultation commanditée par l'UA/BIRA est d'évaluer les mesures de gestion des pêches pour réguler les stocks partagés et développer un cadre pour des conditions harmonisées d'accès (dans la pêche dans les États membres de l'Union africaine (UA-MS)).

Les objectifs spécifiques de la consultation sont:

- le renforcement des capacités et la promotion d'arrangements régionaux pour améliorer les négociations sur les modalités d'accès à la pêche.
- Renforcer et consolider la Voix Africaine dans la gouvernance et la gestion des stocks partagés des pêcheries en haute mer.

## **DATE & LIEU**

Du 16 au 19 Avril 2018 au Siège de l'UA/BIRA Nairobi, Kenya.

## **OBJECTIFS DE L'ATELIER :**

L'objectif principal de l'atelier consultatif d'experts est la formulation d'un cadre pour les Conditions et Modalités Minimales Harmonisées pour l'accès à la pêche en Afrique. D'autres objectifs spécifiques incluront:

- Établir un cadre pour la gestion régionale de l'accès aux pêches;
- Opérationnaliser le mécanisme de coordination de la position commune et renforcer la voix africaine pour la mise en œuvre des recommandations et des résolutions des ORGP par les États membres de l'UA au sein des structures existantes;

## **Contribution de la COMHAFAT :**

M.SADIKI représentant la COMHAFAT, a précisé dans sa présentation que le renforcement de la mise en place des conditions minimum d'accès (CMA), est un axe majeur de la politique de coopération régionale menée par la COMHAFAT à travers la contribution à la réalisation des projets pertinents initiés par les organisations sous régionales opérant dans la région COMHAFAT, en l'occurrence, la CSRP, le CPCO et la COREP.

Cet effort d'harmonisation des CMA, est confirmé par la réalisation de deux études:  
1-Etude sur la mise en place d'un programme régional d'observation embarquée, par le biais d'observateurs à mandat régional,  
2- Etude sur la mise en place d'un programme régional harmonisé d'inspection portuaire.

Concernant le renforcement de la voix du groupe Afrique dans les instances internationales, il a été signalé que la COMHAFAT organise systématiquement des réunions préparatoires qui visent l'harmonisation des positions des États membres.

## **RÉSULTATS DE L'ATELIER:**

### **1. Les cadres pour la mise en place d'un mécanisme régional de négociation des modalités d'accès à la pêche pour le partage au niveau régional sont validés.**

Principales recommandations :

- Aborder la question de l'exploitation efficace des ressources en eau dans la EEZ de chaque État côtier ;
- La formulation d'un cadre institutionnel et réglementaire contraignant, pour s'assurer que les accords font partie de la stratégie d'exploitation des ressources halieutiques sous leur juridiction
- Création d'un groupe d'experts de l'UA chargé de conseiller les États côtiers lors des négociations sur les accords de pêche ;
- L'application du principe de transparence totale vis-à-vis des accords de pêche. À cet égard, l'UA peut jouer un rôle de catalyseur dans la mise en place de mécanismes simples pour la publication de toutes les informations relatives aux accords de pêche dans chaque État ;
- Harmonisation des législations nationales pour la mise en place de mesures communes au niveau sous régional.

### **2. Le mécanisme de la Voix Africaine et de la position commune dans les structures existantes est opérationnalisé;**

- le développement d'un mécanisme de coordination de la position commune et d'une voix africaine renforcée pour la mise en œuvre des recommandations et résolutions des ORGP (RFMOs) par les États membres de l'UA.
- L'UA-BIRA devrait proposer de rendre le Mécanisme opérationnel dans les structures existantes;
- L'UA-BIRA devrait assurer des liens appropriés et une coordination efficace du Mécanisme avec d'autres institutions et organisations pertinentes;
- Le Mécanisme devrait fournir un appui technique pour assurer une coordination complète et efficace des États membres de l'UA dans les forums internationaux pertinents
- L'UA-BIRA devrait prendre des mesures proactives et appropriées pour obtenir des fonds pour soutenir le Mécanisme;
- Nécessité d'organiser des programmes de renforcement des capacités pour combler les lacunes identifiées dans la lutte pour une voix plus forte des États membres de l'UA et tirer pleinement parti des ORGP. Cela consistera à élaborer un cadre de coopération régionale pour la négociation d'accords d'accès à la pêche.

-Renforcer les liens institutionnels entre l'UA/BIRA et les Organisations régionales de pêche, telle que la COMHAFAT qui a cumulée une certaine expertise en la matière ;

**PARTICIPANTS :**

Les participants à ces Ateliers Consultatifs d'Experts incluront des représentants sélectionnés des États membres de l'UA qui ont participé aux précédents ateliers de formation sur l'accord d'accès à la pêche, aux Communautés Économiques Régionales, aux organisations régionales de pêche, aux experts, aux consultants et aux membres concernés du personnel de l'UA-BIRA.

**AGENDA :**

<b>JOUR</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>LES TÂCHES</b>	<b>REMARQUES</b>
<b>Jour 1</b>	<b>Condition Minimales</b>	Développer et valider un cadre pour le MTC harmonisé	Présentations, Travail en groupe et Séances Plénières
<b>Jour 2</b>	<b>Condition Minimales</b>	Développer et valider un cadre pour le MTC harmonisé	Présentations, Travail en groupe et Séances Plénières
<b>Jour 3</b>	<b>Accord d'Accès à la Pêche</b>	Établir un cadre pour la gestion régionale d'accès aux pêches	Présentations, Travail en groupe et Séances Plénières
<b>Jour 4</b>	<b>Organisations Régionales de Gestion des Pêches</b>	Opérationnaliser le mécanisme de coordination de la position commune et renforcer la voix africaine	Présentations, Travail en groupe et Séances Plénières